

pour la communauté internationale dans son ensemble, cette Convention éventuelle sera une contribution majeure et fondamentale à l'établissement d'un ordre mondial stable. Non seulement ce projet de Convention engendrera-t-il de nouvelles règles des droits d'une grande portée, mais il offrira également une base au règlement pacifique des différends. Si cet effort des Nations Unies obtient le succès escompté, les résultats seront un exemple concret du genre de contribution que l'ONU peut faire pour assurer la sécurité du monde.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a rappelé que le Gouvernement du Canada s'était engagé fermement en faveur de l'adoption d'une constitution globale des océans, que la délégation du Canada travaillerait activement à la réalisation de cet objectif à cette session, et qu'elle avait elle-même l'intention si possible de participer à la Conférence à un moment approprié.